

PROCÈS-VERBAL
DE LA PREMIÈRE RÉUNION DU COMITÉ DE PARENTS
DE LA COMMISSION SCOLAIRE DE L'ÉNERGIE
TENUE LE 11 OCTOBRE 2011 À 19 H
AU CENTRE ADMINISTRATIF À SHAWINIGAN

PRÉSENCES

DÉLÉGUÉ (ES) :

École Antoine-Hallé	Bruno Robert
École des Boisés	Lysa Di Cicco
École Immaculée-Conception	Patricia Pépin
École inst. Sainte-Flore – Saint Paul (Grand-Mère)	Marie-Claude Thiffeault
École inst. des Vallons (Saint-Paulin) – Notre-Dame-de-la-Joie (Saint-Barnabé) – Notre-Dame-des-Neiges (Charette)	Marie-Claude Ferron
École inst. La Croisière (Saint-Séverin) - Plein Soleil (Hérouxville) – Primadel (Saint-Adelphe)	Isabelle Thiffeault
École inst. Lac-à-la-Tortue - Notre-Dame (Saint-Georges) - Jacques-Cartier (Notre-Dame-du-Lac) - Dominique-Savio	Cécile Contet
École inst. de la Source – des Bâtisseurs – des Explorateurs (Shawinigan-Sud)	Mélanie Plamondon
École inst. de la Petite-Rivière – Villa-de-la-Jeunesse	Dave Bornais
École Notre-Dame (Notre-Dame-du-Mont-Carmel)	Annie Boucher
École Saint-Jacques	Sylvie Mercier
École Sainte-Marie	Sonia Lampron
École secondaire du Rocher	Yves Cossette
École secondaire Paul-Le Jeune	Nancy Genest
École secondaire Val-Mauricie	René Houle

SUBSTITUTS :

École inst. de la Passerelle (Notre-Dame-de-Montauban) - Le Sablon d'Or (Lac-aux-Sables) - Masson (Sainte-Thècle)	Jacques St-Amand
École inst. des Vallons (Saint-Paulin) – Notre-Dame-de-la-Joie (Saint-Barnabé) – Notre-Dame-des-Neiges (Charette)	Éric St-Yves
École Saint-Jacques	Nancy Armstrong
École secondaire des Chutes	Marc Lemire

ABSENCES :

École inst. de la Vallée de Mékinac – La Providence	Patricia Bordeleau (motivée)
École inst. Jacques-Buteux	Nicole Therrien
École inst. Saint-Charles-Garnier - Saint-Joseph (Shawinigan)	France Pépin
École Laflèche	Kevin Nzoula-Mendome
Carrefour Formation Mauricie	(Aucun représentant)
C.E.A. du Saint-Maurice	(Aucun représentant)
École secondaire Champagnat	(Aucun représentant)

École Forestière	(Aucun représentant)
École Centrale	(Aucun représentant)
École Notre-Dame-de-l'Assomption	(Aucun représentant)
École de la Tortue-des-Bois	(Aucun représentant)

Madame Kathleen Grenier agit à titre de secrétaire d'assemblée.

01.01 PRÉSENCES, CONSTATATION DU QUORUM ET MOT DE BIENVENUE

Monsieur Yves Cossette souhaite la bienvenue à tous. Compte tenu de la présence de nouveaux membres, il propose d'effectuer un tour de table afin de faire les présentations. Monsieur Cossette remercie les membres de leur présence. Il explique alors le déroulement des réunions, ainsi que certains documents mis à leur disposition. Il est également précisé qu'il y a beaucoup de termes et de protocoles dans le monde de l'éducation. En ce sens, les membres sont invités à ne pas se gêner pour poser des questions de vérification.

01.02 LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Adoption de
l'ordre du jour

RÉSOLUTION 01 1011 : Madame Mélanie Plamondon propose l'adoption du projet d'ordre du jour.

- 01.01 Présences, constatation du quorum et mot de bienvenue;
- 01.02 Lecture et adoption de l'ordre du jour;
- 01.03 Lecture et adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 14 juin 2011 et suivi;
- 01.04 Rétrospective de l'année 2010-2011 par le président sortant;
- 01.05 Le Comité de parents : rôle et fonctions – présentation du cartable de référence – questions;
- 01.06 Élection à la présidence du Comité de parents :
 - Procédure d'élection – nomination de la présidence d'élection;
 - Mises en candidature;
 - Élection de la présidence;
- 01.07 Élections des autres officiers du Comité de parents.
 - Élection à la vice-présidence;
 - Élection à la trésorerie;
 - Élection du secrétaire
 - Procédures d'assemblée;
- 01.08 Élection des commissaires représentants du Comité de parents :
 - Information;
 - Procédure d'élection;
 - Réception des candidatures pour l'ordre d'enseignement primaire;
 - Élection du commissaire représentant du Comité de parents pour l'ordre d'enseignement primaire;
 - Réception des candidatures pour l'ordre d'enseignement secondaire;
 - Élection du commissaire représentant du Comité de parents pour l'ordre d'enseignement secondaire;
- 01.09 Élection d'un représentant au comité consultatif du transport;
- 01.10 Formation d'un sous-comité pour la nomination des représentants des parents au comité consultatif des services aux élèves handicapés et en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage (EHDA) et adoption des critères de sélection;
- 01.11 Fédération des comités de parents du Québec (FCPQ) : délégués;
- 01.12 Période réservée à l'assistance;
- 01.14 Ajournement.

Ajout d'un point à l'ordre du jour: 01.11.a Démission d'un commissaire.

Adopté à l'unanimité

01.03

Adoption du
procès-verbal du
14 juin 2011

LECTURE ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 14 JUIN 2011 ET SUIVI

Monsieur Yves Cossette, en tant que président de l'année 2010-2011, assure la présidence jusqu'à l'élection du président ou de la présidente pour l'année 2011-2012.

RÉSOLUTION 02 1011 : Madame Annie Boucher propose l'adoption du procès-verbal tel que présenté.

Adopté à l'unanimité

SUIVI

Pour la première rencontre du comité, monsieur Cossette fait la lecture du procès-verbal mais mentionne à l'assistance que la lecture du procès-verbal des prochaines réunions ne se fera pas en totalité car les membres reçoivent la copie avant la réunion et peuvent ainsi noter les coquilles ou informations erronées et en faire la correction lorsque ce point est abordé en réunion.

Monsieur René Houle propose au président de transmettre par courriel ou par courrier interne en fin d'année une copie de la dernière réunion de l'année afin de faire un rappel des sujets traités aux membres du Comité de parents. Cette idée est reçue favorablement et les membres du comité sont invités à faire un rappel en ce sens à la fin de la présente année scolaire.

01.04

Rétrospective de
l'année 2010-
2011 par le
président sortant

RÉTROSPECTIVE DE L'ANNÉE 2010-2011 PAR LE PRÉSIDENT SORTANT

Monsieur Cossette présente un sommaire de l'année 2010-2011 et explique en détails les choses qui ont été réalisées dans l'année.

M. Cossette apporte des points sur ce qui pourrait être fait cette année comme par exemple la création d'ateliers sur les médias sociaux pour les parents.

01.05

Comité de
parents : rôles et
fonctions –
Cartable

LE COMITÉ DE PARENTS : RÔLES ET FONCTIONS – PRÉSENTATION DU CARTABLE DE RÉFÉRENCE – QUESTIONS ET COMMENTAIRES

Monsieur Cossette fait la présentation du cartable de référence mis à la disposition du Comité de parents. Aussi, il réfère aux articles de la *Loi sur l'instruction publique* où l'on aborde le comité de parents.

Le comité de parents est une courroie de transmission entre les parents et la commission scolaire. Il a un pouvoir consultatif et d'influence qui peut être appliqué dans tous les domaines : services de garde, services complémentaires, etc.

Monsieur Cossette mentionne que, très souvent, les discussions qui ont eu lieu au Comité de parents ont eu des répercussions auprès de la commission scolaire. Un esprit de solidarité au sein du comité permet d'aider à résoudre des situations délicates à l'occasion.

Il avise aussi les membres que le congrès de la Fédération des comités de parents du Québec a lieu à la fin du mois de mai, chaque année.

Monsieur Cossette répond aux questionnements des parents à savoir s'il n'y aurait pas possibilité de transmettre les documents de référence sur Intranet (avec mot de passe) ou par clé USB afin de consulter toute cette documentation sur Internet.

Des parents mentionnent aussi qu'il faudrait tout de même conserver les cartables afin que les gens puissent consulter la documentation rapidement.

01.06

Élection à la
présidence

ÉLECTION À LA PRÉSIDENTE DU COMITÉ DE PARENTS

Nomination à la présidence d'élection – procédure d'élection

M. Cossette explique le processus pour procéder à l'élection.

RÉSOLUTION 03 1011 : Monsieur Marc Lemire propose madame Kathleen Grenier comme présidente d'élection.

Adopté à l'unanimité

Monsieur Houle propose d'ajouter le point 01.11.a ici mais monsieur Robert Vadeboncoeur mentionne que du point de vue légal, le comité doit procéder aux élections avant de procéder à d'autres points de l'ordre du jour.

RÉSOLUTION 04 1011 : La lecture de la procédure d'élection suivante pour l'élection à la présidence est effectuée par la présidente d'élection:

1. Les personnes expriment leur intérêt au poste ou sont proposées.
2. Les personnes proposées indiquent leur accord ou leur refus quant à leur candidature à la présidence.
3. S'il y a plus d'une candidature pour le poste à la présidence, il est alors procédé par vote secret pour l'élection.
4. S'il y a vote secret, la personne ayant reçu le plus grand nombre de votes est déclarée élue.
5. En cas d'égalité quant au nombre de votes, il est procédé à un nouveau vote entre les personnes ayant obtenu le plus de votes.

Adopté à l'unanimité

Madame Mélanie Plamondon propose que tous les bulletins de vote soient détruits dans l'éventualité d'une élection.

Mise en candidature

Madame Grenier, présidente d'élection, déclare ouverte la période de mise en candidature.

Madame Mélanie Plamondon propose monsieur Yves Cossette.

Madame Patricia Pépin propose madame Isabelle Thiffeault.

N'ayant pas d'autres candidatures, madame Grenier, présidente d'élection, déclare donc terminée la période de mise en candidature.

Madame Grenier demande aux personnes mises en candidature si elles acceptent cette proposition pour le poste de président du Comité de parents.

01.07

Élection à la
vice-
présidence

ÉLECTIONS DES AUTRES OFFICIERS DU COMITÉ DE PARENTS

Mise en candidature

Madame Grenier, présidente d'élection, déclare ouverte la période de mise en candidature.

Madame Patricia Pépin propose monsieur Yves Cossette.
Madame Mélanie Plamondon propose madame Patricia Pépin.

N'ayant pas d'autres candidatures, madame Grenier, présidente d'élection, déclare terminée la période de mise en candidature.

Madame Grenier demande aux personnes mises en candidature si elles acceptent cette proposition pour le poste de vice-président du Comité de parents.

Madame Patricia Pépin refuse.
Monsieur Yves Cossette accepte.

Élection à la vice-présidence du Comité de parents:

Monsieur Yves Cossette est élu vice-président du Comité de parents pour l'année 2011-2012.

Élection à la
trésorerie

Mise en candidature

Madame Kathleen Grenier, présidente d'élection, déclare ouverte la période de mise en candidature.

Madame Marie-Claude Ferron propose madame Sylvie Mercier.
Madame Sonia Lampron propose madame Mélanie Plamondon.

N'ayant pas d'autres candidatures, madame Grenier, présidente d'élection, déclare donc terminée la période de mise en candidature.

Madame Kathleen Grenier demande aux personnes mises en candidature si elles acceptent cette proposition pour le poste de trésorière du Comité de parents.

Madame Mélanie Plamondon accepte.
Madame Sylvie Mercier accepte.

Madame Nancy Armstrong et Éric St-Yves sont nommés scrutateurs.

Élection à la trésorerie du Comité de parents:

Après compilation des bulletins de vote, madame Mélanie Plamondon est élue au poste de trésorière du Comité de parents, pour l'année 2011-2012.

Élection du
secrétaire

Mise en candidature

Madame Kathleen Grenier, présidente d'élection, déclare ouverte la période de mise en candidature.

Monsieur Marc Lemire propose madame Mélanie Plamondon.
Madame Lysa Di Cicco propose madame Sylvie Mercier.

N'ayant pas d'autres candidatures, madame Grenier, présidente d'élection, déclare donc terminée la période de mise en candidature.

Madame Kathleen Grenier demande aux personnes mises en candidature si elles acceptent la proposition pour le poste de secrétaire du Comité de parents.

Madame Sylvie Mercier accepte
Madame Mélanie Plamondon refuse.

Élection au secrétariat du Comité de parents:

Madame Sylvie Mercier est élue au poste de secrétaire du Comité de parents, pour l'année 2011-2012.

01.08

ÉLECTION DES COMMISSAIRES REPRÉSENTANTS DU COMITÉ DE PARENTS

Élection du
commissaire
représentant (au
primaire)

Monsieur Robert Vadeboncoeur et madame Patricia Pépin, commissaires parents 2010-2011, expliquent aux membres le rôle d'un commissaire représentant du Comité de parents.

Réception des candidatures pour l'ordre d'enseignement primaire :

Madame Kathleen Grenier, présidente d'élection, déclare ouverte la période de mise en candidature.

Madame Annie Boucher propose madame Patricia Pépin.

N'ayant pas d'autres candidatures, madame Grenier, présidente d'élection, déclare donc terminée la période de mise en candidature.

Madame Grenier demande à la personne mise en candidature si elle accepte le poste de commissaire représentant du Comité de parents pour l'ordre d'enseignement primaire, pour l'année 2011-2012.

Madame Patricia Pépin accepte.

Élection du commissaire représentant du Comité de parents pour l'ordre d'enseignement primaire :

Madame Patricia Pépin est déclarée élue au poste de commissaire représentant du Comité de parents pour l'ordre d'enseignement primaire, pour l'année 2011-2012.

Élection du
commissaire
représentant (au
secondaire)

Réception des candidatures pour l'ordre d'enseignement secondaire :

Madame Kathleen Grenier, présidente d'élection, déclare ouverte la période de mise en candidature.

Madame Mélanie Plamondon propose monsieur Yves Cossette
Madame Annie Boucher propose monsieur René Houle.

N'ayant pas d'autres candidatures, madame Grenier, présidente d'élection, déclare donc terminée la période de mise en candidature.

Madame Grenier demande aux personnes mises en candidature si elles acceptent la proposition pour le poste de commissaire représentant du comité de parents pour l'ordre d'enseignement secondaire, pour l'année 2011-2012.

Monsieur Yves Cossette accepte.
Monsieur René Houle accepte.

Élection du commissaire représentant du Comité de parents pour l'ordre d'enseignement secondaire :

Après compilation des bulletins de vote, monsieur Yves Cossette est déclaré élu au poste de commissaire représentant du Comité de parents pour l'ordre d'enseignement secondaire, pour l'année 2011-2012.

Suspension de la rencontre

RÉSOLUTION 05 1011 : À 20 h 30, madame Sylvie Mercier propose la suspension de la rencontre afin de prendre une pause.

Adopté à l'unanimité

Réouverture de la rencontre

RÉSOLUTION 06 1011 : À 20 h 40, madame Marie-Claude Ferron propose la réouverture de la rencontre.

Adopté à l'unanimité

01.09

ÉLECTION D'UN REPRÉSENTANT AU COMITÉ CONSULTATIF DU TRANSPORT

Élection d'un représentant au comité consultatif du transport

Il est noté que la personne élue à cette fonction doit aviser les personnes concernées au comité consultatif du transport.

Madame Kathleen Grenier, présidente d'élection, déclare ouverte la période de mise en candidature.

Madame Marie-Claude Thiffeault propose madame Marie-Claude Ferron.

N'ayant pas d'autres candidatures, madame Kathleen Grenier, présidente d'élection, déclare donc terminée la période de mise en candidature.

Madame Grenier demande à la personne mise en candidature si elle accepte le poste de représentant au comité consultatif du transport, pour l'année 2011-2012.

Madame Marie-Claude Ferron accepte.

Élection d'un représentant au transport :

Madame Marie-Claude Ferron est nommée représentante au comité consultatif du transport de la Commission scolaire de l'Énergie.

01.10

FORMATION D'UN SOUS-COMITÉ POUR LA NOMINATION DES REPRÉSENTANTS DES PARENTS AU COMITÉ CONSULTATIF DES SERVICES AUX ÉLÈVES HANDICAPÉS ET EN DIFFICULTÉ D'ADAPTATION OU D'APPRENTISSAGE (EHDA) ET ADOPTION DES CRITÈRES DE SÉLECTION

Formation sous-comité EHDA

Monsieur Cossette explique le processus de ce sous-comité et répond aux questions des parents.

Monsieur Éric St-Yves propose Nancy Armstrong.

Monsieur Jacques St-Amand se propose

Monsieur Jacques St-Amand accepte.
Madame Nancy Armstrong accepte.

Monsieur Jacques St-Amand et madame Nancy Armstrong sont désignés pour assister l'exécutif du comité de parents afin de compléter cet exercice qui permettra de choisir les représentants des parents au comité consultatif des services aux élèves handicapés et aux élèves en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage pour l'année 2011-2012.

01.11

FÉDÉRATION DES COMITÉS DE PARENTS DU QUÉBEC (FCPQ) : DÉLÉGUÉS

FCPQ :
délégués

Madame Isabelle Thiffeault laisse la parole à Monsieur Yves Cossette.

Monsieur Cossette explique qu'il y a des projets de restructuration à la FCPQ et qu'il existe 16 régions au Québec. Il y aura quatre conseils généraux. Il mentionne qu'il y aura nomination par région ou regroupement de régions et suggère de nommer deux membres de notre comité de parents, conformément au modèle développé par la FCPQ, comme délégués pour participer aux conseils généraux de la FCPQ.

Un point à ce sujet sera ajouté à l'ordre du jour de la prochaine rencontre du comité de parents qui aura lieu le 1^{er} novembre prochain.

Les dates des réunions de conseil général : le 27 novembre 2011, le 11 février 2012, le 28 avril 2012 et le 3 juin 2012 à Québec.

Madame Mélanie Plamondon se propose pour la nomination et madame Mercier propose madame Isabelle Thiffeault et monsieur Cossette.

Monsieur Yves Cossette accepte.
Madame Isabelle Thiffeault accepte.
Madame Mélanie Plamondon accepte.

Donc, madame Isabelle Thiffeault (première déléguée), monsieur Yves Cossette (deuxième délégué) et madame Mélanie Plamondon (substitut) sont nommés pour être délégués et substitut aux conseils généraux de la FCPQ.

01.11.a

DÉMISSION D'UN COMMISSAIRE

Démission
d'un
commissaire

Monsieur Cossette mentionne qu'un commissaire a démissionné et que selon le contexte politique et légal, 30 jours après sa démission, il faut qu'un autre commissaire soit nommé.

Il y aura donc un avis public de la Commission scolaire de l'Énergie qui paraîtra dans l'Hebdo du St-Maurice prochainement. Le comité de parents doit donc être consulté sur le profil de la personne à nommer avant le 25 octobre car une rencontre du conseil des commissaires a lieu à cette date relativement à ce sujet.

Monsieur Cossette mentionne qu'il n'y a rien à statuer ce soir.

Madame Lysa Di Cicco propose que le comité exécutif soit mandaté pour répondre à cette consultation.

Monsieur Cossette indique que ce sujet sera ajouté à l'ordre du jour de la prochaine rencontre au point : Lecture, adoption du procès verbal et suivi.

01.12

PÉRIODE RÉSERVÉE À L'ASSISTANCE

Période réservée à l'assistance

Il n'y a personne dans l'assistance.

Un membre désire savoir à quel moment les parents recevront le procès-verbal de la réunion du 11 octobre 2011.

Madame Isabelle Thiffeault explique que le procès-verbal et l'ordre du jour sont envoyés en même temps au moins une semaine avant la prochaine réunion et qu'un résumé sera fait les jours suivants la rencontre et sera envoyé aux membres du comité.

Un membre demande si c'est possible de partager la liste de courriel des membres à tous. Les parents acceptent.

Un autre parent mentionne que dans un conseil d'établissement, il y a 5 parents dont 2 personnes formant un couple. Les parents se demandent si ce n'est pas « arrangé » et s'il y a une loi qui interdirait cette situation.

Madame Isabelle Thiffeault mentionne qu'il y a certaines zones grises à ce niveau mais que dans la loi rien ne l'interdit.

01.13

AJOURNEMENT

Ajournement

RÉSOLUTION 07 1011 : À 21 h 30, monsieur René Houle propose l'ajournement de l'assemblée.

Adopté à l'unanimité

Isabelle Thiffeault
Présidente

Kathleen Grenier
Secrétaire